

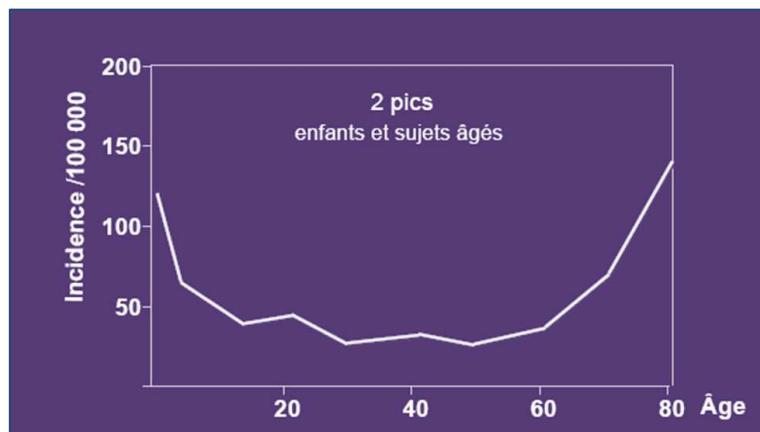
Questions sur l'épilepsie

1/ Depuis quand cette maladie a-t-elle été reconnue en tant que maladie ? (ex : Historique)

Longtemps considérée comme une maladie spirituelle, l'hypothèse d'un dysfonctionnement cérébral ne sera reconnue qu'au 19^{ème} siècle avec le développement de la neurologie.

2/ Quels sont les populations les plus touchées ? (ex : enfants, adultes)

Les statistiques donnent 0,8% de la population touchée par l'épilepsie et précisent que la moitié des pathologies se déclare chez l'enfant.



Incidence en fonction de l'âge qui fait ressortir 2 pics. (courbe en corne de taureau)

3/ Quelles en sont les causes ?

L'épilepsie est un dysfonctionnement de l'activité électrique cérébrale.

4/ Quels sont les symptômes ?

Il n'y a pas une mais des épilepsies.

Les manifestations sont diverses : altération, perte de la conscience, (absences) **et/ou** crises **et/ou** troubles visuels **et/ou** gestes incontrôlés **et/ou** chutes avec violentes secousses de tout le corps (crise tonico-clonique).

Pourquoi « **et/ou** » ? Tout simplement car il peut y avoir une ou plusieurs de ces manifestations.

Toutes ces manifestations ont une caractéristique commune : elles sont imprévisibles.

5/ Quelles sont les conséquences d'une crise d'épilepsie ?

Sauf accident pendant la crise, il n'y a pas de conséquences directes.

Chez certains patients, la reprise de conscience est progressive, ce qui nécessite un accompagnement plus ou moins long. Les crises sont parfois suivies d'un mal de tête. Un repos, qui peut être de plusieurs heures, est nécessaire.

6/ Quels sont les traitements prescrits aux malades ?

Le neurologue dispose de plusieurs antiépileptiques qu'il prescrira en fonction de l'épilepsie identifiée.

7/ Quels sont les différents types d'épilepsie ?

La classification des crises d'épilepsie a évolué avec les progrès de la médecine. Les deux grandes catégories encore reconnues sont les épilepsies partielles (petit mal) et les épilepsies généralisées (grand mal). (Voir plaquette [mieux connaître l'épilepsie](#))

8/ Quelles sont les principales parties du cerveau touchées ?

Tout est fonction de l'épilepsie. *Un neurologue sera plus précis sur ce point.*

9/ Y a-t-il des facteurs influençant l'apparition de cette maladie ?

Stress, fatigue, alcool sont des éléments favorisant l'apparition des crises.
L'épilepsie peut se manifester après un traumatisme crânien.

10/ Comment peut-on diagnostiquer cette pathologie ?

Chacun d'entre nous peut faire une crise d'épilepsie, c'est la répétition des crises qui confirme le diagnostic. Les examens le plus pratiqués sont l'IRM et l'électro-encéphalogramme.

11/ Quelles sont les avancées de la recherche médicale sur cette maladie ?

La recherche avance, de nombreuses molécules sont apparues ces dernières années. L'opération est de mieux en mieux maîtrisée.

Un neurologue ou un épiléptologue répondra plus précisément à cette question.

12/ Les malades ont-ils conscience de leur crise lorsque celle-ci survient ?

Certains patients ressentent des signes avant-coureurs. Mais la principale caractéristique de cette maladie est **l'effet de surprise**. (Epilepsie ≡ prendre par surprise)

13/ Les malades atteints d'épilepsie peuvent-ils arriver à avoir une vie « normale » ?

Différents cas de figure sont à envisager.

- 50 à 80% des épilepsies sont stabilisées par le traitement. Dans ce cas le respect strict du traitement associé à une hygiène de vie permettra au patient une vie presque normale. **L'épilepsie ne peut pas être ignorée mais elle peut être cachée.**
- Si l'épilepsie n'est pas stabilisée, le quotidien est plus compliqué. L'épilepsie peut se manifester à tout moment sans avertissement. Difficile de construire un projet quand on ne sait pas ce que sera la journée en se levant le matin. Pour cette catégorie de patient, il reste un espoir : c'est l'opération. Certaines épilepsies sont en effet opérables.

14/ Quels sont les impacts de cette maladie sur la vie sociale et professionnelle de la personne ?

Un élément de réponse à cette question est dans la réponse précédente.

- Dans le cas où l'épilepsie est stabilisée, **le permis de conduire est accessible**. La vie sociale, scolaire et professionnelle sera pratiquement normale si le traitement et l'hygiène de vie sont respectés. Une petite restriction apparaît pour le travail de nuit ou les activités (loisirs) nocturnes. Le traitement provoque parfois un certain ralentissement.
- Tout se complique si l'épilepsie n'est pas stabilisée et là c'est du cas par cas. Même si les capacités intellectuelles et physiques sont normales dans **99% du temps**, il est difficile de construire un projet quand on ne sait pas ce que sera la journée en se levant le matin.

La vie sociale et professionnelle normale passe par une intégration dans la société. Une des complications de la vie d'une personne souffrant d'épilepsie est liée au fait que cette maladie n'est pas acceptée par la société en général. (Monde éducatif aussi bien que professionnel)

« LA SEULE MALADIE DONT LES PREJUGES SOCIAUX
et les conséquences sociales
SONT **PLUS GRAVES** QUE LA MALADIE ELLE-MEME »

(Phrase du célèbre Dr G.W. LENNOX)

A consulter : http://www.epilepsiemuseum.de/alt/body_prominentefr.html
http://www.doctissimo.fr/html/dossiers/epilepsie/sa_3636_epilepsie_histoire.htm